

*des Princes &c. Septemb. 1734. 175*

VI. *Modenois.* Cet état est actuellement occupé par les Troupes Françoises & Savoyardes. Avant qu'elles ne s'en emparèrent, le Marquis de Rangoni s'étoit rendu de la part du Duc de Modene à leur Camp, & y complimenta le Roi de Sardaigne au nom de son Maître; il eut ensuite une longue conférence avec le Marechal de Coigni; mais d'abord après, le Duc d'Harcourt fut envoyé à la tête d'un Détachement pour se saisir de Reggio au nom des trois Couronnes. Arrivé devant cette Place, il la fit sommer d'ouvrir ses portes, sans vouloir lui accorder aucune capitulation; ensuite il y a fait publier une Ordonnance par laquelle il étoit enjoint aux Habitans, sous peine de mort, de déclarer dans le terme de huit jours tout ce qui pouvoit être dans la Ville appartenant aux Impériaux, de même que les Officiers & Soldats sains ou blessés qui y étoient; cela fait, il y a laissé un Bataillon, & est allé se saisir de la même manière du Fort de Rubiera, ensuite de Carpi, où il a pareillement mis garnison. Ces hostilités, & la nouvelle que les Alliés se dispoient à se mettre en marche pour venir s'emparer de Modene, déterminèrent le Duc de ce nom à s'en retirer secrètement le 13. & à se rendre à Bologne dans l'Etat Ecclésiastique, où il est arrivé depuis avec toute sa Cour, ayant donné auparavant ses ordres pour le Gouvernement de sa Capitale, qu'il prévoyoit à la veille d'être envahie. En effet, Mr. de Maillebois détaché pour cet sujet de l'Armée de France avec un Corps d'Infanterie & de Cavalerie, se presenta le 20, à ses portes, & convint avec le Marquis Chevardini qui en est Gouverneur, de la Capitulation suivante.

*Les Alliés  
se sont mis  
en possession  
du Modenois.*

1. *Que la Ville & la Citadelle de Modene seront*

M 3

*cédées*